

blique populaire de Chine a effectué son premier voyage d'importance à l'extérieur d'Ottawa. Il se passe rarement une semaine sans qu'un groupe ou un dignitaire représentant un gouvernement étranger ne vienne en visite officielle en Alberta. Le programme de ces visites prévoit souvent des rencontres avec le Premier ministre, avec divers membres du Cabinet ou avec des hauts fonctionnaires provinciaux qui consacrent une partie de leur temps à expliquer les décisions provinciales dans divers domaines tels l'agriculture, le commerce, l'énergie et la technologie. Il arrive fréquemment aussi qu'on organise à l'intention des représentants étrangers des tournées dans diverses régions de la province. C'est ainsi que ces derniers peuvent visiter des ranchs, des fermes laitières, des chantiers de construction domiciliaire, des mines de charbon, des centrales d'énergie, le gisement pétrolier des sables bitumineux, observant et expliquant à leur tour, tout comme le font à l'étranger les membres des missions albertaines. Il n'est pas rare d'ailleurs qu'une visite de représentants d'autres pays en Alberta résulte directement d'une mission de cette province à l'étranger.

Les associations

De toutes les activités de la province à l'étranger, c'est la participation aux associations professionnelles internationales qui occupe la plus grande place. A titre privé ou en qualité de représentants du gouvernement, les fonctionnaires de l'Alberta membres de ces associations sont à même d'entretenir des rapports avec les fonctionnaires de nombreux autres gouvernements, mais plus particulièrement avec ceux des États américains. Cette interaction se traduit par une intense activité intergouvernementale dans tous les secteurs du gouvernement provincial (c'est-à-dire dans presque toutes ses subdivisions chargées de fonctions d'exécution). En résumé, le tour d'horizon que nous venons d'effectuer peut donner l'impression que l'Alberta est beaucoup plus active sur la scène internationale qu'on pourrait normalement s'y attendre. Il ne faut pas oublier cependant que cet essor de l'activité provinciale est un phénomène encore récent. Si l'on peut se fier à l'exemple de l'Alberta, les secteurs dans lesquels les provinces ont eu tendance à concentrer leurs activités demeurent ceux qui relèvent directement de leur compétence en vertu de la Constitution. Comparé à celui du gouvernement fédéral, leur rôle dans les affaires extérieures a été jusqu'ici relative-

ment modeste. Mais les événements des dernières années permettent de penser qu'il continuera de s'accroître à mesure que les provinces reconnaîtront l'importance de leur participation pour la mise en œuvre de leurs propres politiques.

La transformation progressive du système fédéral dans ce domaine — aboutissant à une présence accrue des provinces dans les affaires internationales — ressemble à beaucoup d'autres survenues dans l'histoire du fédéralisme canadien. Même s'il n'existe pas de précédent, il ne faudrait pas se surprendre outre mesure de la convocation d'une grande conférence fédérale-provinciale à ce sujet. Les préoccupations et les intérêts des provinces varient considérablement à ce chapitre, tout comme sur les questions purement internes, et il serait difficile pour elles de se définir des objectifs tant soit peu communs. Il existe pourtant des cas isolés de coopération interprovinciale, dont il faudrait tenir compte pour évaluer l'impact total des gouvernements provinciaux réunis. On peut citer par exemple les récents efforts déployés par les quatre provinces de l'Ouest pour adopter une position commune sur les questions commerciales, ou encore la rencontre qu'ont tenue les Premiers ministres des cinq provinces de l'Est avec les gouverneurs des États de la Nouvelle-Angleterre. Il est à prévoir que la coopération grandira entre les provinces à mesure qu'elles acquerront de l'expérience sur la scène internationale et cerneront les intérêts qu'elles ont en commun.

Une nouvelle dimension

Qu'advient-il du système fédéral dans tout cela? On peut conclure essentiellement qu'une nouvelle dimension s'est ajoutée au fédéralisme canadien. Cela ne veut pas dire que des conflits n'éclateront pas à l'occasion entre le gouvernement fédéral et des provinces à propos de la représentation aux conférences internationales ou d'un élément quelconque de la politique étrangère canadienne. Il n'en demeure pas moins que les efforts de coopération peuvent renforcer et enrichir cette politique étrangère. La reconnaissance récente par le gouvernement fédéral d'un rôle légitime des provinces dans les affaires internationales a beaucoup contribué à détendre l'atmosphère hostile qui envenimait le débat sur cette question dans les années 60. L'apparition d'un rôle provincial distinct témoigne de la remarquable faculté d'adaptation du système fédéral canadien aux conditions nouvelles dans lesquelles il doit évoluer.